

# Mon Sud Avesnois

ANOR / BAIVES / EPPE-SAUVAGE  
FOURMIES / FÉRON / GLAGEON  
MOUSTIER-EN-FAGNE / OHAIN / TRÉLON  
WALLERS-EN-FAGNE / WIGNEHIES / WILLIES

Le journal d'information de la Communauté de Communes Sud-Avesnois - N°9 Septembre 2018



DOSSIER : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – 8/9

## *les aides* de la CCSA



### **MOBILITÉ – P5**

Avesnois Mobilités  
L'expérimentation  
est prolongée

### **OBS – P12**

Carrefour européen  
de la pierre bleue

### **COMMÉMORATIONS – P16**

1918-2018  
Le programme  
des manifestations

<b>EDITO DU PRÉSIDENT</b>	<b>P.2</b>
<b>BUDGET</b>	<b>P.3</b>
• Un budget raisonnable tourné vers l'avenir	
<b>TERRITOIRE</b>	<b>P.4</b>
• PLUi - les premières études ont été lancées	
<b>MOBILITÉ</b>	<b>P.5</b>
• « Avesnois Mobilités » : l'expérimentation est prolongée	
<b>RURALITÉ</b>	<b>P.6</b>
• Définir le territoire de demain : le rôle de l'agriculture est essentiel	
<b>TOURISME</b>	<b>P.7</b>
• Séjours et séminaires en Sud-Avesnois	
• « Quelles visites me conseilleriez-vous ce lundi ? »	
Accueil hors les murs	
<b>DOSSIER</b>	<b>P.8-9</b>
• Le dispositif d'aides économiques de la CCSA	
• Un accueil dédié à l'entreprenariat	
<b>ENTREPRENARIAT</b>	<b>P.10-11</b>
• Café d'Eppe-Sauvage	
• Ferme Angus primé en Ardèche	
• Un prix pour la dynamique rurale et bio	
• Avec « Les Mains d'or », acquérir le goût d'entreprendre	
<b>OBS</b>	<b>P.12</b>
• Carrefour européen de la Pierre Bleue	
• Événement Pierre Locale	
<b>INNOVATION</b>	<b>P.13</b>
• Le L@bo, 1 <sup>er</sup> tiers-lieu solidaire de France	
<b>LECTURE PUBLIQUE</b>	<b>P.14-15</b>
• Les actualités du réseau Médi@'pass	
• CLÉA, une première expérience riche et réussie	
<b>COMMÉMORATIONS</b>	<b>P.16</b>
• Manifestations du centenaire	

# Mon Sud-Avesnois.

## Vous avez dit : développement économique ?



Ce deuxième semestre 2018 s'ouvre sous les meilleurs auspices et il faut s'en réjouir.

Ça y est ! L'attente fut longue et complexe mais aujourd'hui vous avez pu constater **le début des travaux de la zone commerciale La Marlière** avec la présence des engins de chantier... Livraison des 10 cellules commerciales en septembre 2019 selon Pascal Baudalet, responsable du projet au sein du groupe De Vlier.

Les appels d'offres s'enchaînent à notre niveau afin d'assurer les aménagements structurants indispensables à notre développement.

La zone d'activités économiques reliée prochainement au réseau routier du contournement de Fourmies mobilise les différents partenaires et avance à grands pas.

Je l'avais évoqué dans le précédent journal, nous engageons la commercialisation de la parcelle située face au PIDE avec un aménagement viabilisé, **accueillant la première entreprise de loisirs et de sport : « L'orange bleue »** tout en renforçant la sécurité du stationnement lié à une **augmentation conséquente de l'activité économique de l'hôtel d'entreprises.**

*déploiement de la fibre sur le territoire*

Notre stratégie numérique se concrétise avec le **déploiement de la fibre sur le territoire de la Communauté de Communes** avec une priorisation temporelle sur les sites économiques, de santé et d'éducation.

Autre satisfaction notoire, **le coût du raccordement en baisse significative pour la collectivité, les entreprises et les particuliers que vous êtes...** nous en reparlerons très prochainement !

Nous continuons nos négociations afin de **concrétiser le « PIG habiter mieux »** (Programme d'Intérêt Général) en direction des propriétaires occupants aux ressources modestes et des propriétaires bailleurs. J'en fais un challenge personnel !

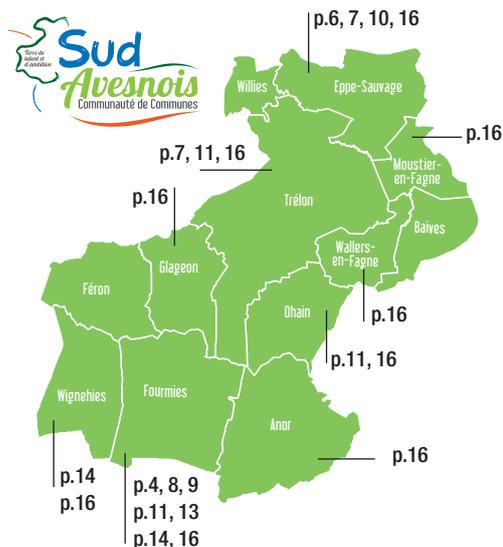
Par ailleurs, nous avons lancé une réflexion structurante pour notre intercommunalité **au travers d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui intégrera nos spécificités et donnera une place importante à notre ruralité ainsi qu'au monde agricole.** Il inscrira les orientations de développement pour les 20 prochaines années avec une clause de bilan intermédiaire.

Je ne passerai pas sous silence notre décision de revoir la fiscalité locale et de dégager des pistes d'harmonisation.

Il y a encore beaucoup de points à évoquer. Je vous laisse le soin de les découvrir dans les différents articles. N'hésitez pas à nous faire remonter vos réflexions, observations, critiques afin de pouvoir y répondre et d'améliorer le contenu de ce journal d'information de notre CCSA. L'objectif est que celui-ci soit interactif !

Restant à votre écoute et à votre disposition.  
Bien sincèrement dévoué.

Jean-Luc PERAT  
Président de la CCSA  
Maire d'Anor



**Journal d'information de la Communauté de Communes Sud-Avesnois**  
Tirage : 12 000 exemplaires - Directeur de la publication : Jean-Luc PÉRAT  
Responsable de la rédaction : Dominique CÉSAR • Photos : CCSA, G.Basile, mairie de Fourmies, Transdev, OTSA • Rédaction : Communauté de Communes Sud-Avesnois • Maquette : Pélagie GABEZ / GRISMOUSE Liessies • Impression : DEDEYSTERE / Fourmies • Dépôt légal en cours

# Un budget raisonnable *tourné vers l'avenir*

Afin d'assurer à la Communauté de communes les ressources financières nécessaires au maintien des actions engagées, les conseillers communautaires ont adopté le 13 avril dernier, le budget général primitif 2018 marqué par une hausse des taux de fiscalité et qui s'équilibre en fonctionnement à 10.940.000 € et à 4.113.240 € en section d'investissement.

Face à des recettes qui continuent de diminuer : - 39.000 € pour la dotation d'intercommunalité, - 46.000 € de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, une diminution du taux de compensation de 1,9%, des pertes qui s'ajoutent à la baisse de la dotation d'état de 600.000 € en quatre ans, le Conseil communautaire n'a pas eu d'autre alternative que d'augmenter les taux de fiscalité pour retrouver la capacité d'autofinancement indispensable à la mise en œuvre des projets économiques et culturels ambitieux voulus pour le territoire.

Des dossiers importants d'aménagement de VRD (Voirie réseaux divers) ont été budgétisés concernant les futures zones commerciales aménagées sur la ville de Fourmies : la **zone d'activités économiques Jeanne III** et la **zone d'activités La Marlière**.

Par ailleurs, la CCSA, engagée sans relâche dans la valorisation économique du territoire, manifeste sa volonté de soutenir **l'implantation et le développement des TPE-PME en leur accordant des aides directes**, ce qui va se concrétiser en 2018 par une inscription budgétaire de 186 000 €.

En fonctionnement, il a souhaité reconduire les actions culturelles mises en place au profit de la population du territoire (Contrat territorial de lecture : CTL et contrat local d'éducation artistique : CLÉA) qui ont fait la preuve de leur efficacité ainsi que le budget attribué au **réseau médi@'pass** dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Ont également été maintenus les fonds alloués au dossier **INTERREG Objectif Blue stone, destinés à soutenir la filière de la pierre bleue**, avec à terme la mise en œuvre d'un **carrefour européen de la pierre bleue**.

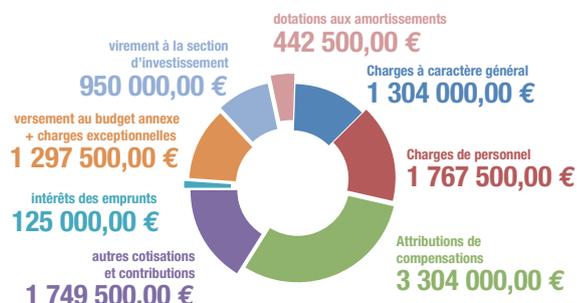
Au niveau du budget environnement, les dépenses de fonctionnement (2.840.000€) seront stables en 2018 par rapport à 2017 malgré un compte carburant en nette hausse du fait de l'augmentation répercutée à la pompe. Elles sont principalement constituées des traitements des déchets (ordures ménagères et recyclables) et des frais de personnels liés aux services (déchetterie et collecte) en hausse de 4 %.

Pour ce qui est des recettes, les prévisions de produits du tri sont identiques à celles de l'an passé. Quant à la participation de CITEO (ex Eco-emballage), la prévision correspond à celle de 2017. Les recettes proviennent essentiellement de la subvention du budget général, de la vente des produits recyclables et de la TEOM dont les taux de fiscalité ont été augmentés de 3 points, justifiés par la nécessité de financer à sa juste valeur le service rendu à la population tout en faisant face aux baisses des soutiens financiers.

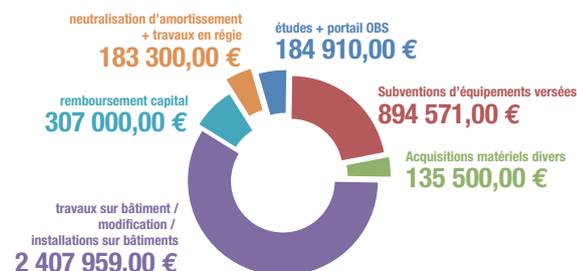
Les dépenses d'investissement (1.125.000€) portent principalement sur l'acquisition d'un camion de collecte et au paiement de la balayeuse livrée en 2018. Les recettes proviennent essentiellement du budget général, des dotations aux amortissements et d'une part d'emprunt.

## BUDGET GÉNÉRAL

Section fonctionnement budget général

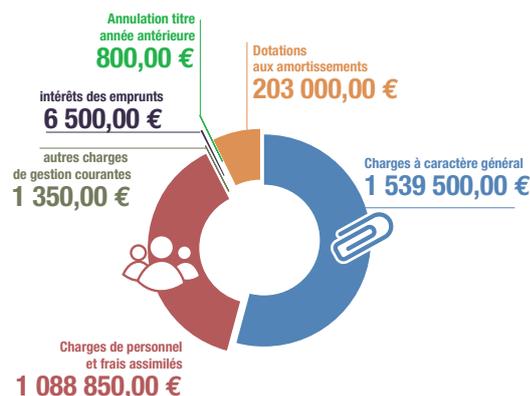


Section investissement budget général

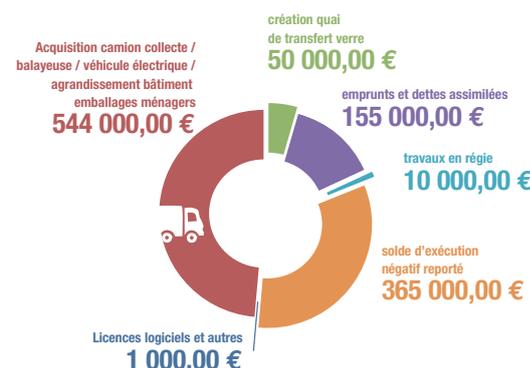


## BUDGET ENVIRONNEMENT

Section fonctionnement - répartition dépenses



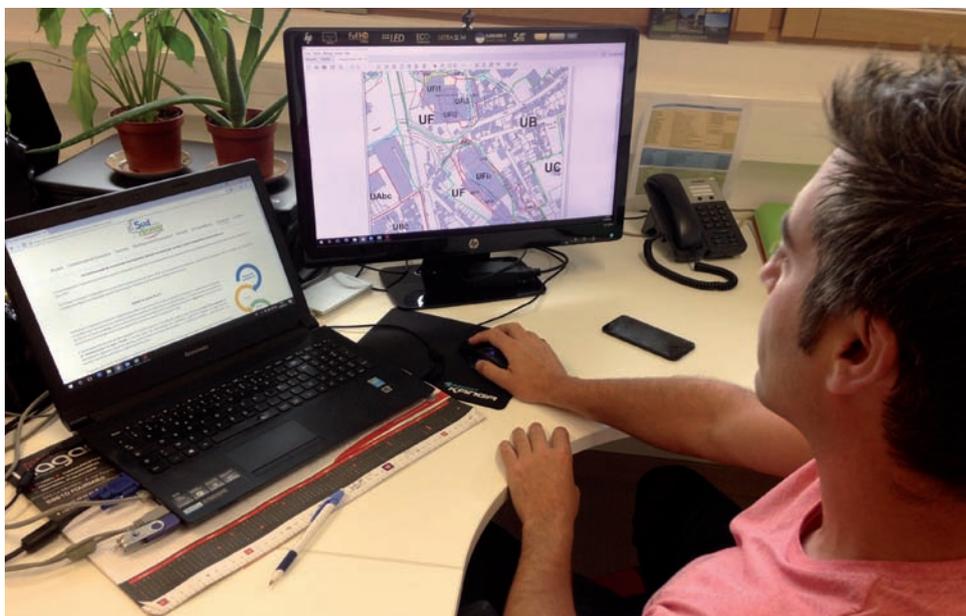
Section investissement - répartition dépenses



## ZONE D'ACTIVITÉS LA MARLIÈRE

### Premiers coups de pelleuseuse

« Les travaux de la nouvelle zone commerciale sur la Zone d'activités La Marlière ont démarré au début du mois de juillet. Une dizaine d'enseignes ouvriront leurs portes en septembre 2019. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement du chantier dans les colonnes du journal ».



## Les premières études du PLUi *ont été lancées*

PLUi pour Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Par délibération en date du 17 mars 2017, la CCSA a fait le choix de s'engager « dans la voie de la gestion urbanistique à l'échelle intercommunale ».

Le PLUi comme le PLU à l'échelle communale est un document essentiel en matière de développement et d'aménagement du territoire en ceci qu'il définit la vocation des terrains à être classés constructibles ou non, selon des zones prédéfinies. C'est le document administratif de référence qui est utilisé pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire...).

**Le PLUi définit le projet de développement du territoire pour les 20 prochaines années à travers le projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui en fixe les grandes orientations politiques. Il aborde l'ensemble des thématiques : démographie, logement, économie, paysage, culture, environnement, tourisme, déplacements... qui constituent aujourd'hui l'identité du Sud-Avesnois.

La mise en place du PLUi nécessite de nouer des partenariats et c'est à l'ADUS, l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, que la CCSA a confié la charge d'élaborer le document, en collaboration avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et la Chambre d'Agriculture.

En début d'année, la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais a lancé les premières rencontres auprès du monde agricole. Une cinquantaine d'agriculteurs ont répondu aux sollicitations de la Chambre. Les informations ainsi collectées ont permis l'établissement et la restitution finale du diagnostic fixant les enjeux agricoles sur le territoire.

De son côté, le Parc Naturel Régional a initié une première étape en vue de produire les documents nécessaires à l'élaboration du PADD et entrepris des

investigations de terrain. Des inventaires faune-flore sur les parcelles identifiées comme présentant un enjeu environnemental sont actuellement menés qui permettront d'évaluer les effets positifs et négatifs du projet sur l'environnement.

Le président Jean-Luc Pérat, a affiché lors de la cérémonie des vœux « l'ambition d'un PLUi ambitieux, exemplaire, responsable devant l'avenir ». Il appartient désormais aux élus et aux habitants des communes de la CCSA souhaitant contribuer à la réflexion de se mobiliser pour faire des propositions, l'objectif « affirmé » rappelle le président étant « de limiter de manière forte la consommation de terres agricoles, d'utiliser les espaces des dents creuses, de réutiliser les friches traitées, d'encourager la biodiversité ». Un registre est mis à la disposition des habitants pendant toute la durée de la procédure dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes. Chacun peut donc, tout au long de l'élaboration du document, faire part de ses remarques et observations.

A terme, le PLUi couvrira l'intégralité du territoire de la CCSA et se substituera aux documents d'urbanisme existants à l'échelle communale. Ce PLUi est destiné à devenir un véritable outil de projet partagé et cohérent au service du territoire et au sein duquel chacune des 12 communes s'inscrira, tout en préservant ses spécificités.

#### + DE RENSEIGNEMENTS

CCSA  
03 27 60 65 24  
contact@cc-sudavesnois.fr

AVESNOIS MOBILITÉS

# L'expérimentation est prolongée



Lancée le 5 février dernier, l'expérimentation « Avesnois Mobilités » a montré au terme de ses six premiers mois d'activité des résultats concluants. Les partenaires ont décidé de la poursuivre jusqu'au 31 décembre.

Rappelons que ce service est destiné à faciliter la mobilité vers l'emploi des populations demeurant dans des zones peu denses en matière de transport et d'habitat et qu'il a pu voir le jour grâce à la collaboration de plusieurs partenaires : le Commissariat spécial à la revitalisation et à la ré-industrialisation des Hauts-de-France, la région Hauts-de-France, la ville de Fourmies, la Communauté de Communes du Sud Avesnois (CCSA) et Transdev.

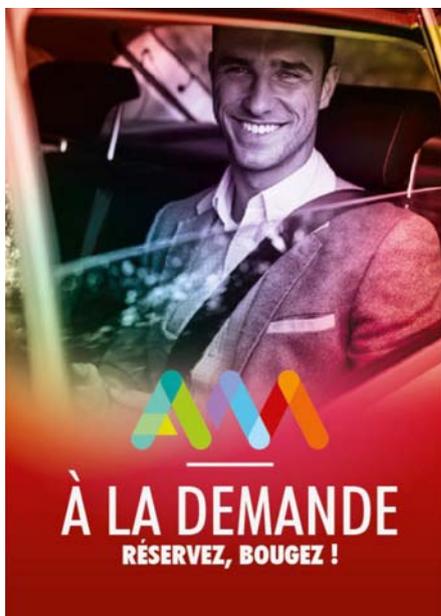
Le projet « Avesnois Mobilités » a permis d'élaborer de nouvelles solutions répondant aux besoins de déplacements quotidiens des habitants des douze communes du Sud-Avesnois. L'étude des premiers résultats a permis d'établir les constatations suivantes : pour le transport à la demande, 400 demandeurs sont inscrits pour une moyenne de 50 voyages par jour. Plus de 50% des réservations sont liées aux déplacements domicile/travail. Concernant la plateforme de transport collaboratif, 50 visites par jour ont été recensées. Trois ateliers de « coaching mobilité » ont déjà été menés ainsi que trois ateliers sur la pratique du vélo ont eu lieu sur le territoire.

Sur la base de ces premières conclusions, des évolutions ont été apportées au 1<sup>er</sup> juillet pour accompagner les demandeurs, notamment l'arrivée de la Communauté Sud-Avesnois sur le site [passpasscovoiturage.fr](http://passpasscovoiturage.fr)

L'offre de transport de proximité à la demande a été adaptée plus finement aux usages constatés, correspondant aux créneaux prioritaires des déplacements professionnels : 6h à 9h et 17h à 20h. De 10h à 16h, les demandes de transports seront possibles uniquement à destination des établissements de santé (Hôpital de Fourmies, Hôpital de Felleries-Liessies, Polyclinique de la Thiérache, maisons de Santé d'Anor, Fourmies et Trélon). Des actions de promotion du covoiturage en partenariat avec Hauts-de-France Mobilités sont engagées afin de favoriser le recours à ce mode de transport complémentaire.

**+ DE RENSEIGNEMENTS**

[www.avesnois-mobilites.fr](http://www.avesnois-mobilites.fr)  
0 801 820 019



## JOURNÉE DE LA RURALITÉ

# Définir le territoire de demain le rôle de l'agriculture est essentiel

Economiques. Sociaux. Environnementaux. Les enjeux de la stratégie à définir aujourd'hui pour imaginer l'agriculture de demain sont cruciaux pour le Sud-Avesnois. La 3<sup>e</sup> journée de la ruralité organisée le 23 mars dernier par la CCSA a donc amené les participants à se poser la question : « Quelles agricultures pour demain ? ».



« Il ne peut y avoir de ruralité sans agriculture » déclarait en ouverture Jean-Luc Pérat, président de la CCSA tandis que Jean-Bernard Bayard, président de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, concluait : « la ruralité n'est pas la propriété du monde agricole mais on ne peut pas décliner la ruralité sans que les agriculteurs soient entendus et associés. Ensemble nous sommes capables d'oser l'avenir ».

## « Le rôle des agriculteurs est essentiel »

L'agriculture est « un pilier de l'économie du territoire » au même titre que l'industrie, l'artisanat, le commerce et le tourisme, mais la communauté de communes ne peut intervenir directement dans l'aide ou le développement des exploitations agricoles, elle n'en a pas la compétence. Pour autant la CCSA et son président Jean-Luc Pérat ont la volonté de faciliter l'activité des exploitants agricoles au quotidien, afin de préserver les exploitations encore existantes, les emplois qu'elles génèrent et l'attractivité qu'elles représentent pour le territoire. Ce rôle d'accompagnement reste à définir, en lien et en coordination, avec les autres partenaires du monde agricole qui leur apportent déjà un certain nombre de services.

Chaque représentant des établissements et des services de l'Etat invités<sup>(1)</sup> a présenté sa mission, le soutien et les aides directes ou indirectes qu'il était en capacité d'apporter avant que le dialogue ne s'instaure entre les intervenants et les agriculteurs présents lors de la journée ou associés bien en amont de la rencontre. Des exploitants agricoles avaient accepté d'ouvrir les portes de leurs installations et de présenter dans une courte vidéo leur activité et les difficultés rencontrées. Ces reportages tournés au cœur même des

exploitations ont permis d'aborder de manière très concrète les problèmes soulevés par les agriculteurs eux-mêmes.

Après la matinée consacrée à l'interconnaissance des uns et des autres, l'après-midi était organisé sous forme d'ateliers. Quatre thématiques avaient été définies là encore « au plus proche du réel » du quotidien des exploitants agricoles avec pour objectif de permettre aux organisateurs de recueillir la parole des différents participants. Les organisateurs souhaitaient profiter de cette rencontre pour « récolter le matériau nécessaire à la phase suivante de la réflexion entreprise : la mise en place de projets ». Car si cette rencontre a soulevé beaucoup d'interrogations, il appartient maintenant à la CCSA de travailler à y apporter des réponses. Concrètement. Rapidement. Collectivement.

<sup>(1)</sup>Structures invitées : l'ADARTH, Association de développement agricole et rural en Thiérache Hainaut ; la DRAAF, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de forêt ; la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais ; La Région Hauts-de-France ; le Département ; l'Agence de l'eau ; le Parc Naturel régional de l'Avesnois ;

## + DE RENSEIGNEMENTS

Eléonore Mariani - chargée de mission  
07 86 30 86 26  
e.mariani@cc-sudavesnois.fr  
Retrouvez les actes de la journée  
de la ruralité sur [www.sud-avesnois.fr](http://www.sud-avesnois.fr)

# Un été très... *chaud* !



La période estivale fut très chaude pour les vacanciers mais aussi pour l'équipe de l'Office de tourisme Sud-Avesnois.

Petit retour sur trois des activités importantes de l'été : l'organisation de séjours pour les groupes et séminaires d'entreprise, les « Lundis secrets » et l'accueil « Hors les murs ».

## Les « Lundis secrets »

Parce que la question « piège » revient très souvent en saison touristique : « Quelles visites me conseillerez-vous ce lundi ? » - sachant que les quatre sites de l'Ecomusée de l'Avesnois et le MusVerre sont fermés ce jour-là - les professionnels de l'Office de Tourisme ont imaginé les « Lundis secrets » !

Le principe est de faire découvrir des lieux atypiques, de permettre des rencontres, d'échanger avec des « personnages » extraordinairement passionnés par leur métier, par leur région...

L'objectif a été chaque lundi des mois de juillet et d'août de permettre aux participants de vivre une véritable « expérience », une formule intimiste, en groupe limité. Le premier rendez-vous de cette nouvelle saison, la visite « aux chandelles » proposée au Château de Trélon le lundi 2 juillet au coucher du soleil, a été une vraie réussite avec 45 participants. À la lueur des chandelles, Philippe Collin de Mérode et Simon Le Boeuf ont partagé les nombreux secrets des pièces obscures du Château. D'autres sorties toutes aussi originales ont connu un vif succès : l'initiation à l'œnologie à la Planche à vins à Wignehies, une « balade gourmande » à bord d'une authentique 2cv, un rendez-vous différent des autres avec « Martine à la ferme »

## L'accueil « Hors les murs » avec pot d'accueil des touristes en cottage sur la station du ValJoly

En saison estivale, c'est un fait, le touriste passe de moins en moins par l'Office de Tourisme. Pendant deux mois, l'équipe de l'office de Tourisme du Sud Avesnois est donc partie à la rencontre des visiteurs d'un site touristique à forte fréquentation : la station du ValJoly. L'idée est de privilégier les rencontres personnalisées avec le visiteur pour lui donner l'envie de découvrir et de consommer sur l'ensemble du territoire. Par leur présence sur le site, les équipes apportent le petit plus, la visite insolite, le plus beau point de vue pour des photos, la rencontre avec l'artiste ou artisan qu'il ne faut absolument pas manquer... Finies les listes exhaustives de prestataires d'activités et de sites, les conseillers en séjours sont de vrais experts locaux de la destination Sud-Avesnois !

L'équipe de l'Office de Tourisme a été présente tous les samedis à l'accueil des cottages, ce qui coïncide avec l'arrivée des touristes français et étrangers. Un pot d'accueil avec dégustation de produits locaux (jus de pommes, maroilles...) a également été proposé. Cette équipe était par ailleurs présente à la Maison du ValJoly les lundis et sur les marchés des producteurs les mardis.



## Séjours & séminaires en Sud-Avesnois

L'Office de Tourisme du Sud-Avesnois a obtenu auprès d'« Atout France » son immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours. Il s'agit là d'une réelle avancée pour l'équipe de l'Office de Tourisme car elle possède désormais la légitimité pour organiser des séjours « clés en main » à destination d'une clientèle « groupes » [associations, séminaires, amis, autocaristes...]. Les premiers groupes ont ainsi été accueillis de mai à juillet, parmi lesquels une vingtaine de collaborateurs d'une entreprise parisienne venus en séminaire de cohésion. Le programme proposé sur deux jours comportait notamment une nuit au Bol Vert de Trélon, trois repas dans des restaurants valorisant les produits de l'Avesnois, des visites guidées de deux sites de l'Ecomusée de l'Avesnois, et une « Murder Party » en collaboration avec « Intégrale Events » et l'Ecomusée. L'Office de Tourisme se positionne donc désormais comme un véritable outil de développement économique grâce à la valorisation du patrimoine local (environnement, savoir-faire, histoire, équipements, culture...) et à la création de nouveaux produits expérientiels (Murder Party, Rallye en 2cv, visites insolites...).

### + DE RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme  
du Sud-Avesnois  
20a rue Jean Jaurès  
59610 FOURMIES  
03 27 61 16 79  
contact@sudavesnoistourisme.fr



# Les aides de la CCSA au développement des entreprises

Depuis 2015, la CCSA s'est positionnée pour mettre en place une politique volontariste d'aides aux entreprises, aux artisans aux commerçants en création ou en développement.

« Nous pouvons nous en satisfaire car ces aides ont été conséquentes et appréciées par les bénéficiaires. Nous avons versé 263 781,40 € en 2016 » résume le président Jean-Luc Pérat qui, le lundi 11 juin, a souhaité réunir dans les locaux du PIDE les bénéficiaires de ces aides pour une remise symbolique de chèques. Étaient ainsi invités quatorze dirigeants d'entreprises : Bruno Clerc, Côté Soleil, EDHIF, JMB Modulaire, Laiterie Jeanjean, Le Four à bois, LS Coiffure, NMD, Pierre Barbieux, Boulangerie Renaud, Remorques Hubière, Goblet Dumas, Léo François et Vieville. Le montant des aides a varié de 1000 € à 150 000 €, une aide exceptionnelle pour un projet exceptionnel développé par l'entreprise « Remorques Hubière ».

Le 2<sup>e</sup> semestre 2017 a également permis à la CCSA de négocier avec la région Hauts-de-France un nouveau dispositif d'accompagnement partagé toujours dans l'intérêt du tissu entrepreneurial.



## AIDE AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

## LE CIRCUIT D'UNE DEMANDE

### TPE

### PME

#### Bénéficiaires

Entreprise de moins de 10 salariés ETP et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 000 000 € inscrites au RCS et/ou RM dont le siège social est en région Hauts-de-France

Entreprise de moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 000 000 € inscrites au RCS et/ou RM dont le siège social est en région Hauts-de-France

#### Exclusions

- Activités d'intermédiation financière
- Activités de promotion et de location immobilières
- SCI
- Transport routier de marchandises, de personnes
- Professions libérales, professions réglementées ou assimilées
- Production d'énergie
- Activités agricoles (secteur primaire)
- Secteur pêche et aquaculture
- Organismes de formation
- Les micro entreprises

- Activités d'intermédiation financière
- Activités de promotion et de location immobilières
- SCI
- Transport routier de marchandises, de personnes
- Professions libérales, professions réglementées ou assimilées
- Production d'énergie
- Activités agricoles (secteur primaire)
- Secteur pêche et aquaculture
- Organismes de formation
- Les micro entreprises

#### Assiette de dépenses éligibles

Investissement matériel (exclusions : crédit bail, matériel informatique, matériel d'occasion)  
Investissement immobilier (exclusions : parking, voirie, clôture, travaux effectués soi-même)

Investissement immobilier (exclusions : parking, voirie, clôture, travaux effectués soi-même)

#### Nature de l'aide

Subvention

Subvention

#### Montant et intensité des aides

20% de la dépense HT sur un investissement compris entre :

- 5 000 € et 15 000 € pour les entreprises âgées de moins de 3 ans (subvention maximum de 3 000 €)
- 5 000 € et 30 000 € pour les entreprises âgées de plus de 3 ans (subvention maximum de 6 000 €)

20% de la dépense HT sur un investissement compris entre :

- 5 000 € et 150 000 € si uniquement investissement immobilier (subvention maximum de 30 000 €)
- 5 000 € et 300 000 € si combinaison investissements immobilier et matériel (subvention maximum de 60 000 €)

1

Dépôt d'une demande de subvention par courrier à la Communauté de Communes Sud-Avesnois



2

Rencontre du porteur de projet par le chargé de mission développement économique (transmission des pièces du dossier et explications)



3

Examen de la demande de subvention en comité d'attribution une fois le dossier complet (3 à 4 comités d'attribution par an)



# Un accueil dédié à l'hôtel d'entreprises



Après la mutation réussie de l'ex « Ruche d'entreprises » en « Hôtel d'entreprises » en septembre 2017, la Communauté de Communes Sud-Avesnois par l'intermédiaire de son service Développement économique poursuit sa politique d'accompagnement des porteurs de projets dans le parcours de la création d'entreprise.

Le président Jean-Luc Pérat se réjouit que l'hôtel d'entreprises affiche complet et accueille de nouvelles entreprises, jeunes et dynamiques, indispensables à l'image d'un territoire toujours en mouvement. Le premier contact physique ou téléphonique passe le plus souvent par Audrey Gy, assistante au service développement économique, collaboratrice du chargé de mission Guillaume Vilaire. Audrey Gy a pris officiellement ses fonctions au sein de la Communauté de Communes Sud-Avesnois en novembre 2017 dans les locaux de l'Hôtel d'entreprises. Un espace qu'elle connaissait déjà puisqu'elle y occupait le poste d'assistante de direction de la Ruche d'entreprises avant

d'être licenciée au moment de la liquidation. Depuis c'est tout naturellement qu'elle gère le quotidien de l'Hôtel d'entreprises depuis la reprise de la gestion du bâtiment par la CCSA. Installée dans un bureau à l'entrée du bâtiment, elle assure également l'accueil physique des porteurs de projet pour un premier échange puis, si le projet se confirme, apporte son aide au montage du dossier ainsi qu'un appui aux demandes de subventions. Audrey gère également l'observatoire de l'immobilier économique en Sud-Avesnois et organise les manifestations à caractère économique au sein de la CCSA.



## NOUVEAU NUMÉRO

spécifiquement dédié aux porteurs de projets et entrepreneurs mis en place pour faciliter leurs projets

**03 59 61 75 00**

## D'AIDE ECONOMIQUE

**4** Attribution de l'aide au porteur de projet par délibération lors du conseil communautaire suivant le comité d'attribution



**5** Signature de la convention financière d'attribution de la subvention



**6** Transmission des factures liées à l'investissement subventionné par le porteur de projet au service comptabilité de la Communauté de Communes pour versement de l'aide



## RAPPEL

Le dispositif d'aide directe mis en place par la Communauté de Communes Sud-Avesnois a pour vocation de soutenir l'investissement des entreprises souhaitant se développer.

L'aide n'est en aucun cas un droit acquis et elle ne peut en aucun cas être rétroactive. Elle n'a pas vocation à servir à l'embellissement d'une habitation.

L'entreprise souhaitant prétendre à une aide directe doit être inscrite au registre du commerce et des sociétés et/ou au répertoire des métiers. Elle ne doit pas répondre à la définition d'une entreprise en difficulté. Les micro entreprises ne sont pas éligibles ; certains secteurs d'activités non plus.

Une entreprise ne peut déposer qu'une seule demande tous les 3 ans au titre du présent dispositif.

Un comité d'attribution émettra un avis sur chaque dossier de demande présenté et la décision d'attribution sera prise en conseil communautaire.

Le comité d'attribution conditionne son avis à la pertinence du projet d'investissement.

Les représentants de la Communauté de Communes Sud-Avesnois se réservent la possibilité de visiter les locaux afin de vérifier la conformité des projets.



## Forum de La Capelle



Le service Développement économique de la CCSA est partenaire de la Mets, Maison des entreprises de la Thiérache et de la Serre, dans l'organisation d'un Forum annuel de la création, de la reprise d'entreprises, du développement et de la transmission d'entreprises. Organisé l'an dernier dans les ateliers du PIDE à Fourmies, le rendez-vous s'est déroulé cette année à La Capelle. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, en partenariat également avec Pôle emploi, ce forum rebaptisé « Entreprendre en Grande Thiérache » a permis aux porteurs de projets comme aux chefs d'entreprise en recherche de développement ou d'un repreneur, de trouver réunis en un même lieu et sur une matinée un réseau de professionnels capables de leur apporter des éléments de réponse et des conseils personnalisés leur permettant d'avancer dans la mise en œuvre de leur projet.

**FORUM**  
**Entreprendre**  
en **GRANDE Thiérache**



## Eppe-Sauvage

### Bienvenue à « La Vie sauvage »

Véritable lieu de vie et de convivialité situé en plein cœur du village d'Eppe-Sauvage, l'établissement « La Vie sauvage » a ouvert le 15 août dernier. Les gérants de ce café-épicerie-médiathèque accueillent les randonneurs et touristes de passage le temps d'une étape mais proposent aux habitants de s'y retrouver pour boire avec modération mais aussi manger, discuter ou se cultiver, et ce sans retenue !

Son ouverture était attendue et pour les gérants Aurélie Sarrazyn et Pierre Ginis le mercredi 15 août restera comme une date importante, celle où ils ont accueilli les premiers clients dans leur établissement baptisé « La Vie sauvage ». Le couple n'est pas arrivé là par hasard. Natif de Beauwelz de l'autre côté de la frontière, Pierre Ginis est attaché à son territoire transfrontalier et convaincu de la nécessité de contribuer au maintien du lien social. De son côté, enfant, Aurélie Sarrazyn venait déjà passer ses vacances en Avesnois. Tous deux sont tombés sous le charme du village d'Eppe-Sauvage, et en 2015 lorsque la municipalité lance un appel pour relancer l'activité, ils décident de poser leur candidature à la reprise du café. Le projet porté par les élus est aussi celui d'un espace culturel, l'établissement hébergera donc la Médiathèque. Issus du monde associatif et culturel, Aurélie Sarrazyn et Pierre Ginis ont le bon profil pour reprendre le café et y développer des services de proximité dans une ambiance chaleureuse. Depuis que leur projet a été retenu, ils se sont

déjà pleinement investis dans la création et l'animation de ce lieu. Alors, si vous passez par Eppe-Sauvage, n'hésitez pas, arrêtez-vous pour les rencontrer !

#### « La Vie sauvage » c'est :

- L'épicerie avec un rayon de produits de producteurs locaux et une épicerie de dépannage
- La médiathèque qui intègre le **réseau Médi@'pass** de la Communauté de Communes Sud-Avesnois, un espace numérique et des lunettes 3D vous proposant une reconstitution fidèle de l'église Saint Ursmar du village
- Un espace « jeux » proposant des jeux anciens et traditionnels et des soirées thématiques
- Le café avec, en plus de sa carte de boissons, une petite restauration (flamiches, planches, tartines...)
- Une petite salle de réception
- Et des rendez-vous autour de concerts, d'expositions, de spectacles...

Ouvert du mercredi au dimanche.

#### Une démarche en zone rurale soutenue

Ce projet d'espace multiculturel à Eppe-Sauvage a pu voir le jour grâce à la forte mobilisation du Conseil municipal. De nombreux financeurs se sont associés au projet dans une dynamique de revitalisation des zones rurales, à savoir l'Etat via le Contrat de Ruralité, le Département du Nord et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois via les fonds LEADER. L'ancien député Rémi Pavros, a souhaité apporter sa pierre à l'édifice en finançant l'achat des lunettes 3D sur son enveloppe parlementaire.

#### CONTACT

La Vie Sauvage  
Café-Épicerie-Médiathèque  
6 La Place - Eppe-Sauvage  
06 74 95 14 02  
www.lavie-sauvage.fr  
contact@lavie-sauvage.fr

## Le saucisson de la ferme Angus primé en Ardèche



Finalement, à la proclamation du palmarès définitif le 21 juin dernier, ce n'est pas l'argent mais le vermeil que David Sorin a remporté lors de la première édition du Mondial du saucisson organisée en Ardèche. Il concourait avec son saucisson sec dans la catégorie « classique international ».

Peu importe, au-delà de la couleur du métal, c'est avant tout « une marque de reconnaissance » que cet éleveur de vaches Angus installé à Trélon est allé chercher au Mondial du saucisson organisé les 9 et 10 juin derniers à Vanosc en Ardèche. Cette compétition à caractère international vise à promouvoir des productions de qualité et à encourager leur consommation. David Sorin avait donc toute



sa place dans cette compétition : « *cela fait trois ans que j'élabore mon saucisson sec avec notre viande. Localement, le saucisson connaît un succès auprès des consommateurs. J'ai décidé de le présenter à ce concours* ». Depuis que les jurés ont reconnu officiellement la qualité du saucisson « made in Trélon », David Sorin a dû augmenter la production pour répondre à la demande des clients. Mais cette croissance trouvera vite ses limites : « *nous sommes limités par le nombre de bêtes. Nous possédons actuellement une centaine de vaches. À terme nous envisageons de monter à 200 mais comme nous travaillons en bio, la reproduction doit se faire naturellement. Je n'achète plus de nouvelles bêtes* ».

### SITE INTERNET

[fermeangus.fr](http://fermeangus.fr)



## Avec Les Mains d'or, acquérir le goût d'entreprendre

La vie de chef d'entreprise n'est pas toujours un long fleuve tranquille... C'est ce qu'auront appris Laura Courtin, Emilie Lemaire, Moussa Gary et Kilian Franceschini, tous élèves en section hôtelière à l'Institution Saint-Pierre de Fourmies. Le quatuor a vécu cette année de Terminale aux commandes de la mini-entreprise « Les mains d'or, de l'or dans vos papilles ».

L'exercice aura été instructif pour les lycéens qui se destinent à des carrières professionnelles dans le domaine de la restauration. Quand leur enseignante, Nathalie Patin, a proposé en début d'année de mettre en place une mini-entreprise au sein de l'établissement, des élèves ont eu envie de se lancer. Ils ont choisi de proposer des repas en drive et ainsi créé leur entreprise « Les Mains d'or, de l'or dans vos papilles », épaulés par l'association « Entreprendre pour apprendre » qui porte le projet. Au démarrage de l'activité, ils sont une douzaine d'élèves à tenter l'aventure mais les relations humaines s'avèrent vite compliquées et Kilian qui assure la fonction de gérant doit prendre la décision de réduire l'équipe. Très vite Laura, Kilian et Moussa se retrouvent seuls à piloter l'entreprise avant qu'Emilie ne vienne leur prêter main forte.



## Boucherie de la Fagne à Ohain Benjamin Hus récompensé

Le jeune boucher-charcutier bio d'Ohain, Benjamin Hus, a reçu en juin dernier le prix « Dynamique en milieu rural » décerné par la BGE Hauts-de-France. Ce concours « Talents créateurs d'entreprises » récompense chaque année les jeunes créateurs qui ont bénéficié d'un accompagnement de la BGE dans leur parcours d'installation, ce qui a été le cas pour Benjamin Hus.

Le jury composé de professionnels a étudié la pérennité du projet de la « Boucherie de la Fagne » mais aussi le parcours personnel de son créateur. Le jeune boucher-charcutier en bio installé à Ohain a su convaincre sur ses motivations.

Le prix décroché revêt un caractère régional, à l'échelle du Hainaut et permettra à Benjamin Hus de concourir d'ici quelques semaines au concours national. Un bel encouragement pour le lauréat et un exemple de réussite pour le Sud-Avesnois !

### ADRESSE E-MAIL

[boucheriedelafagne@outlook.com](mailto:boucheriedelafagne@outlook.com)

### Biens accompagnés

Pour Laura qui souhaite entrer dans la vie active, cette expérience représente un plus dans sa recherche d'emploi, un pied dans le « vrai » monde du travail. « *Il nous a fallu établir les fiches techniques, sélectionner les menus, trouver les recettes, lister les ingrédients pour que le chef Bertaud fasse les achats, calculer le prix de revient...* » explique le duo Laura-Kilian. Ce n'est pas le tout de produire les repas, encore faut-il trouver des clients ! Les jeunes entrepreneurs ont pu compter sur leur parrain Guillaume Vilaire, chargé de mission développement économique à la Communauté de communes Sud-Avesnois et la ville de Fourmies pour communiquer et mobiliser en interne. Une première commande de 17 repas est assurée en mars 2018.

### Une médaille d'argent prometteuse

Le 15 mai dernier, au Festival de l'initiative au Grand Palais à Lille, les quatre Fourmisiens concouraient parmi 200 autres jeunes collégiens et lycéens de la Région Hauts-de-France. Les jeunes ont assuré et la mini-entreprise « Les Mains d'or, de l'or dans vos papilles » a remporté une médaille d'argent !

Nous souhaitons une bonne continuation à ces jeunes entrepreneurs !



## Carrefour européen de la Pierre Bleue

### La plateforme des savoir-faire pierre bleue



« Objectif Blue Stone » a pour mission d'accompagner les professionnels de la pierre bleue et de promouvoir leur savoir-faire. C'est pour cela que la Communauté de Communes, avec son partenaire Hainaut Développement, a travaillé à la mise en place d'une plateforme pour faciliter leur développement à différents niveaux.

#### Un annuaire des entreprises

Il n'est pas toujours facile de trouver les professionnels qui répondront précisément à notre besoin. Cet annuaire permet de visualiser où sont situés les professionnels, mais aussi via les fiches contact entreprise, de s'adresser directement à ces derniers, de découvrir leurs réalisations et même de les partager sur les réseaux sociaux.

#### Les réalisations

Pour toute idée de projet en pierre bleue, un espace est consacré aux réalisations. L'espace « réalisations » est fait pour inspirer autant les particuliers que les élus ou encore les architectes. Vous pourrez y trouver de l'inspiration pour votre jardin, pour votre maison ou encore pour l'espace urbain.

#### Un espace consacré aux professionnels

Il s'agit là du cœur de la stratégie pour redynamiser la filière pierre bleue. Cet espace permet aux tailleurs de pierre, marbriers, aux architectes et aux élus de se rencontrer pour pouvoir élaborer davantage de projets pierre bleue.

Dans cette logique, ce n'est pas qu'un simple espace « réseautage », mais aussi une veille des marchés publics. Ainsi, les professionnels de la pierre pourront être avertis rapidement des opportunités du marché, et les architectes, paysagistes et élus auront la possibilité de poster directement leurs appels d'offres.

D'autres outils sont aussi mis à leur disposition comme un éditeur de devis, un annuaire des formations ou encore une veille statistique du marché.



## Événement *Pierre Locale*

Pour promouvoir nos savoir-faire, notre « Pierre Locale », 22 juin 2018 au MusVerre

C'est dans le cadre de cette mission commune de promotion des savoir-faire de la pierre que « Pierres et Marbres » de Wallonie et « Objectif Blue Stone » ont organisé leur événement **Pierre Locale** le 22 juin au MusVerre. Lieu plus que symbolique pour la filière, puisque habillé entièrement de moellon de pierre bleue, l'objectif était de réunir l'ensemble des composants du tissu et des dynamiques économiques de la filière pour permettre d'organiser de nouvelles synergies. Objectif atteint puisque ont été réunis les carriers, les marbriers et tailleurs de pierre, les maçons, les architectes et les designers, ainsi que les élus pour échanger sur leurs savoir-faire ou/et sur leurs besoins.

L'événement **Pierre Locale** fut aussi l'occasion de solliciter Raphaël Voinchet, de l'agence W-Architectures et architecte du MusVerre, pour qu'il puisse exprimer l'importance que représentait pour lui la réalisation d'un bâtiment contemporain avec des matériaux issus du territoire, et faisant la particularité de notre patrimoine bâti.

C'était un message à destination des architectes et des élus, afin qu'ils se tournent davantage vers les pierres locales, et donc vers les emplois locaux mais aussi un message de confiance à destination des extracteurs et des transformateurs.

Cet événement était aussi l'occasion pour « Pierres et Marbres » de Wallonie de présenter son label pierre locale qui vise à garantir aux acheteurs que

la pierre est bien issue d'une extraction locale. De plus, ce label permet la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs de la pierre locale, architectes, designers ou encore artistes.

Pour « Objectif Blue Stone », l'événement **Pierre Locale** a permis, outre la mise en réseau d'acteurs de la pierre naturelle, de présenter son dispositif d'aides aux transformateurs, ainsi que son nouvel outil, le Carrefour Européen de la Pierre Bleue.

#### + RENSEIGNEMENTS

Corentin Destres - chargé de mission  
+33 638 13 50 15  
c.destres@cc-sudavesnois.fr

**LE L@BO, 1<sup>ER</sup> TIERS-LIEU SOLIDAIRE DE FRANCE**

Participez à ce *magnifique projet !*

Lieu d'innovations et de créations d'un genre nouveau où d'audacieux bricoleurs, amateurs éclairés ou novices, étudiants, designers et retraités peuvent venir partager et échanger leurs savoirs.



en partenariat avec



**HORAIRES & COORDONNÉES DU L@BO**

Le L@bo est ouvert :

- du Mardi de 9h30 à 22h
- du Mercredi au Samedi de 9h30 à 18h

rue Emile ZOLA / Parking du Théâtre Jean FERRAT  
09 67 16 04 81  
le-labo@fourmies.fr  
le-labo.fourmies.fr  
f lelabo.fourmies

**Le L@bo aux couleurs de la solidarité !**

Le 23 mars dernier, un nouvel espace de formation numérique solidaire a été inauguré au sein du L@bo en présence de la Fondation Orange, mécène du projet. Le Tiers-Lieux Solidaire a pour vocation d'initier le public le plus éloigné de l'emploi et en difficulté sociale. Il se matérialise par 2 malles contenant des tablettes numériques, des casques et un vidéoprojecteur, ainsi que des contenus pédagogiques accessibles à tous les bénévoles qui souhaiteront s'emparer de l'outil au profit de bénéficiaires.

Le Tiers-Lieu solidaire se destine à :

- Des enfants ayant besoin de soutien scolaire
- Des habitants souhaitant se familiariser avec l'outil numérique pour leur vie quotidienne, avec une attention toute particulière pour les femmes à travers des ateliers pédagogiques ciblés ;
- Des chercheurs d'emploi souhaitant booster leurs recherches et candidatures (cv-vidéo, gestion de son image sur les réseaux sociaux, réalisation de petits promotionnels...) ou monter un projet de fabrication numérique au L@bo pour étoffer leurs CV.

Les associations et acteurs de l'emploi pourront y organiser des ateliers dans le but de réduire la fracture numérique et culturelle et pour que le numérique soit une chance pour l'insertion sociale et professionnelle, un levier pour prendre confiance en soi.

Acteurs associatifs, économiques ou de l'enseignement présents sur la communauté de commune Sud-Avesnois, si vous souhaitez utiliser cet outil dans vos locaux ou au L@bo, n'hésitez pas.

Il est mis gratuitement à votre disposition et l'équipe du L@bo vous accompagnera pour sa prise en main.

Une nouvelle balayeuse en service



Sans doute l'avez-vous déjà vue intervenir dans les rues de votre commune depuis avril 2018 qu'elle est entrée en service.

La Communauté de Communes Sud-Avesnois a fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse en remplacement de l'ancienne, vétuste et donc coûteuse en frais de maintenance. Le Conseil communautaire a décidé d'investir 250 000 euros pour l'achat de ce nouvel équipement, du matériel de fabrication française : un châssis de marque Renault et une balayeuse de marque Euro-voirie comme l'ancienne qui n'a pas terminé sa carrière puisqu'elle a été revendue à une société privée. Outre cet aspect économique, la nouvelle balayeuse présente pour les deux chauffeurs qui la conduisent des conditions de travail plus confortables. Un élément non négligeable quand on sait que la balayeuse tourne sur les douze communes du lundi 5 h au samedi 17 h. Le système d'aspiration de la poussière par injection d'eau est concentré sous le camion, garantissant l'absence de toute projection. Les boues ainsi récupérées sont collectées pour être retraitées.



# Les Actualités du réseau



Le réseau de lecture publique transfrontalier Médi@'pass, qui a dépassé en juin la barre des 4300 adhérents, a déployé ses grainothèques au plus proche de vous : après Wallers-en-Fagne et Fourmies, puis Momignies et Wignehies, vous pouvez dorénavant échanger et récupérer des graines de fleurs, fruits, légumes ou herbes aromatiques dans les bibliothèques de Glegeon, Féron et Anor.

Médi@'pass a donc la main verte et cela tombe bien, puisqu'à la rentrée les Jardins Partagés reviennent pour un nouvel épisode, les 29 et 30 septembre à Wallers-en-Fagne.

Au programme des festivités, la salle des fêtes accueillera le désormais traditionnel marché aux livres, organisé avec les bibliothèques de Wallers-en-Fagne, Eppe-Sauvage et Trélon, ainsi que d'autres animations autour de la nature : une exposition sur les sites exceptionnels et protégés du département, des ateliers de création d'insectes ou d'animaux à partir de matériaux naturels, et un troc de plantes ouvert à tous ! Le samedi après-midi, de 14 à 17h, l'Oasis de l'Escaut vous propose une initiation au jardinage naturel et à la permaculture, où chacun pourra repartir avec ses cultures. Retrouvez le programme complet sur le portail du réseau.

Et ce n'est pas fini, puisqu'un quatrième week-end clôturera cette deuxième saison des Jardins Partagés, à la médiathèque Antoon Krings le 20 octobre, avec notamment la participation du Centre socio-culturel.

Outre les jardins, Médi@'pass proposera aussi deux journées consacrées aux bébés lecteurs, l'une des

cibles privilégiées des actions culturelles présentées par le réseau. Le 26 septembre, la médiathèque Antoon Krings accueillera la première de ces deux journées, avec le matin un « comité bébés » ouvert à tous les professionnels de la petite-enfance, où seront présentées les nouveautés en littérature jeunesse (0-3 ans). L'après-midi, c'est la Compagnie Tintinabulles qui proposera son spectacle « Au fil de l'eau » : c'est un voyage à travers les différents états de l'eau, de la goutte à la mer en passant par le ruisseau et la rivière. Une chanteuse raconte en musique et en mouvement le voyage d'un bateau ; elle fait se rencontrer des chansons de la tradition orale d'ici et d'ailleurs et de matières sonores et visuelles. Joué par Laetitia Gallego, ce spectacle est proposé à 16h à la médiathèque Antoon Krings de Fourmies (entrée gratuite).

C'est la médiathèque de Wignehies qui accueillera la seconde journée des bébés lecteurs, le 23 octobre, avec la venue de l'artiste et conteuse Marion Cailleret. Cette journée est ouverte aux parents et aux professionnels de la petite enfance : la conteuse proposera des formations aux comptines et jeux de doigts ainsi qu'une création de tapis lecture. De quoi rendre bébé heureux !

## JOURNÉE BÉBÉS LECTEURS

26 septembre

à la médiathèque Antoon Krings  
Comité bébés lecteurs 10h /  
Spectacle 16h

## RENS. & RÉSERVATIONS

mediatheque@fourmies.fr  
03 27 69 72 90

## JOURNÉE BÉBÉS LECTEURS

23 octobre

à la médiathèque de Wignehies  
9h30-12h / 14h-17h  
Sur inscription, places limitées

## RENS. & RÉSERVATIONS

03 27 59 50 18



Retour en image sur les formes originales et singulières proposées et déployées par les artistes du Duo ORAN et de la Baraque Liberté au cours de leur résidence mission.

Qu'ils soient remerciés chaleureusement pour toute la générosité et l'énergie partagées au cours de cette première résidence CLÉA en Sud-Avesnois. Nous leur souhaitons bonne continuation !

#### + RENSEIGNEMENTS

Blog du CLÉA  
cleaensudavesnois.  
wordpress.com



## Une première expérience *riche et réussie !*

La première édition du CLÉA en Sud-Avesnois s'est terminée le 19 mai dernier, à l'occasion de la Nuit des Musées au musée du textile et de la vie sociale de Fourmies, soirée saluée par la présence de Marc Drouet, Directeur de la DRAC des Hauts-de-France.

Pour l'occasion, les comédiens de *La Baraque Liberté* et le *Duo Oran* ont proposé des performances qu'a pu apprécier un large public, dont beaucoup avaient rencontré les artistes au cours de leur résidence-mission.

Au total, plus de 3 000 personnes ont été directement touchées par le CLÉA, au gré des gestes artistiques, des rencontres, des fêtes surprises ou des expositions. Le dispositif a touché des élèves bien sûr (de la maternelle au collège, en passant par les écoles primaires), mais aussi des associations (Emmaüs, AFAD, Mots et Merveilles), des structures médico-sociales (ESAT du Pont de Sains, Centre hospitalier de Fourmies). Les lieux culturels ont évidemment participé à la diffusion

de la présence artistique offerte par le CLÉA et à l'accueil des groupes au sein de leurs locaux, mais les plus petites communes n'étaient pas en reste avec, par exemple, la « Surprise à Willies » qui a réuni plus de 150 personnes pour une balade contée dans ses sentiers verdoyants.

Les premiers bilans sont largement positifs, en termes de démocratisation culturelle, mais aussi d'ouverture et d'échanges et ce en premier lieu grâce aux artistes. La réussite de ce CLÉA montre la volonté des différents acteurs du territoire d'accueillir toutes les formes artistiques et de participer à la découverte et à la création artistiques en germes sur notre territoire.



## Les Impromptus

En plus du CLÉA, le partenariat entre la DRAC et la CCSA s'est matérialisé via le dispositif « Par monts, par vaux et par plaines », qui a permis la venue sur le territoire du Quatuor Tana et de la Compagnie Par-dessus Bord. Quatuor à cordes, le groupe

Tana a proposé 8 concerts du 14 au 17 mai dans des lieux insolites : une salle du collège Joliot-Curie, la Halle aux fours de l'atelier musée du verre, la cantine du Pont-de-Sains ou la médiathèque Antoon Krings, par exemple. Au programme, de la musique classique avec Tchaïkovski, puis contemporaine avec Philip Glass et Yann Robin.

Un grand moment de découverte pour plus de 900 personnes, du plus petit au plus grand. La Compagnie Par-dessus Bord proposait, quant à elle, une courte forme théâtrale, philosophique et humoristique, intitulée « Même les hamsters sont philosophes », où l'on a pu suivre, à la médiathèque de Wignehies ou dans la salle de vente d'Emmaüs, les péripéties de Francis, hamster nihiliste. Une pièce qui a donné à réfléchir autant qu'à rire à beaucoup de spectateurs.



# 1918 - 2018

## Le centenaire

L'année 2018 est celle du centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale. Les communes de la Communauté de Communes et la commune belge de Momignies, membres du réseau Médi@'pass, organisent durant l'année plusieurs manifestations visant à commémorer cet événement, avec en point d'orgue de nombreuses expositions et spectacles en Novembre 2018. Découvrez ci-dessous les premières dates ! Plus d'informations et d'événements dans les prochaines semaines.

### spectacles

#### EPPE-SAUVAGE

« Les femmes de 14 »

les 22 et 23 septembre

Pièce de Guillaume Desmarchelier  
jouée sur le chemin de la Transylvestre,  
par la Compagnie Anouk.

#### OHAIN

« Mémoire d'un coquelicot »

samedi 10 novembre, 19h30

Salle des Charmilles d'Ohain  
Interprétation Julie Monvoisin-Rattez,  
mise en lecture Gaspard Monvoisin

#### MOMIGNIES

« 1914, le Grand Cabaret »

les 16, 17 et 18 novembre

Grand-Place de Momignies  
Nouvelle création de la compagnie  
« Les Baladins du miroir »

#### ANOR

« Les amoureux de la Madelon »

vendredi 30 novembre, 20h30

Salle Robert Dubar, Anor  
Comédie musicale par la compagnie  
Orchidée

### autres manifestations

#### WALLERS-EN-FAGNE

1<sup>er</sup> septembre

Voyage en autocar à Douaumont et Verdun,  
organisé par la mairie de Wallers-en-Fagne.

#### FOURMIES

les 7, 10, 14 et 17 novembre

Projections à la médiathèque Antoon Krings

#### GLAGEON

le 9 novembre

Commémoration au cimetière  
en présence des descendants du libérateur  
de la commune, le soldat Raoul Damien.

#### OHAIN

le 10 novembre, 18h00

Dans la peau d'un poilu : lettres aux familles  
écrites et lues par les élèves.

#### EPPE SAUVAGE

le 11 novembre

- 13h15 : Repas des poilus à la salle des fêtes  
- 15h30 : Lectures et chants  
- 18h00 : Bal de l'armistice - Costumes  
d'époque pour ceux qui le souhaitent

### expositions

#### FOURMIES

« 14/18, De l'origine à l'armistice »

à partir du 30 octobre

Médiathèque Antoon Krings, en partenariat  
avec l'UNC Section Fourmies Nord.

#### OHAIN

« Visages en guerre »

du 7 au 11 novembre

Salle des fêtes d'Ohain

#### WIGNEHIES

« Association Mémoire Vive »

du 10 et 16 novembre

Salle des fêtes de Wignehies

#### FOURMIES

« Les artistes face à la guerre »

du 6 au 12 novembre

Salle de bal du théâtre de Fourmies.

#### TRÉLON

« La guerre 14/18 à Trélon »

le 11 novembre

Salle des fêtes de Trélon, montage vidéo.  
Exposition évolutive en médiathèque  
toute l'année et à l'EHPAD lors de la  
semaine bleue.

#### GLAGEON

« Les artistes face à la guerre »

les 16, 17 et 18 novembre

Salle des fêtes de Glageon,  
complétée par une exposition d'archives,  
en collaboration avec Bruno Mesureur  
et Régis Talon

#### MOUSTIER-EN-FAGNE

« Les artistes face à la guerre »

les 22, 23 et 24 novembre

Salle des fêtes de Moustier-en-Fagne

#### ANOR

« Les artistes face à la guerre »

les 26, 27 et 28 novembre

Salle des fêtes de Anor

#### FOURMIES

« En 14/18, c'étaient les gens d'ici... »

réalisée par l'écomusée de l'Avesnois

du 5 au 10 novembre

Collège Léo Lagrange

#### TRÉLON

« En 14/18, c'étaient les gens d'ici... »

réalisée par l'écomusée de l'Avesnois

du 19 au 25 novembre

Salle des fêtes de Trélon